

Contrairement aux assertions de M. Poivre

Ternay et Maillart au ministre, le 16 juin 1773

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/33 f°116

Au Port-Louis Isle de France, le 16 juin 1773

Ternay et Maillart n°67

Monseigneur,

Nous avons reçu par le vaisseau *le Beaumont*¹ la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 29 décembre 1772, n°xxxx, avec les états qui l'accompagnaient des effets et comestibles destinés pour le service de cette colonie, et dont l'objet n'avait pu être déterminé que sur les anciens états de demandes qui vous ont été représentés, M. Poivre ne vous en ayant non seulement pas adressé de nouveau, mais vous ayant au contraire marqué qu'il nous laissait la colonie en bon état, et les magasins abondamment approvisionnés.

D'après les comptes, tant communs que particuliers, que nous avons eu l'honneur de vous rendre de l'état où nous avons trouvé la colonie à notre arrivée, et qui vous auront successivement fait connaître les extrémités où elle a été réduite, il nous paraît inutile d'entrer dans de nouveaux détails pour prouver que les assertions de M. Poivre ne cadrent point du tout avec la publicité de la crise dans laquelle était alors l'Isle de France, et nous ne doutons pas que la contradiction qu'il y a entre ce qu'il vous a écrit et ce que nous vous avons marqué, ne vous ait déjà été annoncé par plusieurs lettres particulières.

Nous sommes bien éloignés de prêter de coupables intentions à cet intendant, mais nous pouvons nous plaindre d'un procédé qui pourrait compromettre l'existence de cette colonie et faire périr par la famine une partie de ses habitants. Ce n'est pas pour ajouter à ce que cette démarche peut avoir d'irrégulier que nous observons que puisque le pays a été sauvé malgré les obstacles et les contradictions les plus optimistes, ce que nous avons pu y mettre de zèle et d'activité est un bien qui nous appartient et que l'on ne peut nous contester.

Nous sommes avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Le chevalier de Ternay²

Maillart-Dumesle

* * *

¹ *Le Beaumont*, navire de 900 tonneaux armé à Lorient le 31 mars 1773 pour la Chine, avec escale à l'Isle de France. Capitaine J. J. Omerat. (Site memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

² Le nom du chevalier de Ternay a été ajouté après coup à gauche de la signature bien centrée de Maillart-Dumesle : ce qui indique clairement l'auteur de cette lettre commune.